

Le Courrier du Canada, JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

ADRESSE

DES CARDINAUX ÉVÊQUES SUBURBICAINES AU SAINT PÈRE

Très Saint-Père,

Votre Sainteté, dans sa lettre du 15 juin dernier, adressée au cardinal secrétaire d'Etat, se plaint, comme elle l'avait déjà fait dans l'allocution consistoire du 23 mai, de la condition à laquelle est réduit, depuis de longues années, le Pontificat romain. Cette condition est devenue, par suite des violences et des outrages, indignes du chef suprême de la sainte Eglise catholique et incompatible avec la liberté de la charge apostolique.

Rome, 8 septembre 1887.

- + CHARLES SACCONI, cardinal, évêque d'Ostie et de Velletri.
+ JEAN-BAPTISTE PIERA, cardinal, évêque de Porto et de Sainte-Ruffine.
+ RAPHAEL MONACO LA VALLETA, cardinal, évêque d'Albano.
+ LOUIS OREGGIA DI SANTO STEFANO, cardinal, évêque de Palerme.
+ THOMAS MARIE MARTINELLI, cardinal, évêque de Sabine.
+ EDOUARD HOWARD, cardinal, évêque de Frascati.

M. Brunetière

La dernière Causerie littéraire de M. Edmond Biré était consacrée, nos lecteurs se le rappellent certainement, à un écrivain qui a pris depuis deux ou trois ans une place de choix dans la critique, M. Ferdinand Brunetière, un universitaire passé à la littérature. L'article était intéressant, comme toujours, car, entre divers dons, M. Biré a tout particulièrement celui d'intéresser, et, de plus, malgré quelques réserves, il portait la marque de la bienveillance. M. Brunetière a dû en remercier notre très distingué collaborateur, que, d'ailleurs, il avait bien traité de son côté dans une autre rencontre; mais n'a-t-il pas, en même temps, trouvé que l'Univers, réputé si absolu envers tous et si dur aux normaliens, était, au contraire, de bonne composition? Nous aurions bien, en effet, le droit d'exercer quelques représailles contre M. Brunetière, trop fidèle, parfois, aux doctrines et aux rancunes de la revue où il écrit et pontifie; la Revue des Deux-Mondes.

Nous comprenons chez lui cette faiblesse et nous n'avons jamais pensé qu'il pût, dans la maison Buloz, parler avec impartialité de Louis Veillot. Seulement il nous plaisait de croire que, par respect pour son propre talent et par délicatesse de lettré, il ne se laisserait pas aller jusqu'à manquer à la fois envers un tel écrivain de justice et de goût. Il s'est cependant donné ce double tort; nous ne l'avions pas su, n'ayant pas le temps de lire tout ce qui nous attire, mais nous l'avons appris par

une des Semaines littéraires de M. Armand de Pontmartin.

Voici ce morceau de l'éminent critique; il a été écrit à propos d'une étude de M. Ferdinand Brunetière sur Victor Hugo: Chemin faisant, je veux signaler à M. Brunetière une injustice... normale. Je lis, page 67: "L'auteur des Châtiments qui, dans l'art de lancer l'injure au risque de s'en élabousser lui-même, n'aura peut-être en de rival en ce siècle que l'auteur des Odeurs de Paris, a insulté tant de choses qu'il n'est pas facile à ceux qui les aiment, et d'autant plus qu'il les a plus outrageusement insultées, de trouver, comme au commandement, pour parler de son œuvre et de lui, le calme et l'impartialité."

Très bien, sauf le rapprochement entre les Châtiments et les Odeurs de Paris. Je citais, l'autre jour, le mot de Sainte-Beuve au sujet d'un livre de Lamennais: "L'injure y est crasseuse." L'injure, chez M. Hugo, n'est pas crasseuse; elle est enduite de pétrole, bourrée de picrate et de dynamite; elle n'égratigne pas, elle écorche; elle n'écorche pas, elle tue. Ses ennemis — et par là il entend tous ceux qui refusent, non pas de l'adorer, mais de l'adorer, — ne sont pas pleins de travers, de vices, de sottises et de ridicules; "ce sont des brigands, des voleurs, des bandits, des gredins et triples gredins, des escrocs, des cancrecs, des bouchers, des vidangeurs, des ivrognes, des jésuites." Prises au pied de la lettre, ces qualifications infamantes dénoncent un homme, non pas au sourire des gens d'esprit, mais à la vindicte publique, au commissaire de police, au président de la cour d'assises, aux représentants et aux fureurs populaires. Ce n'est pas une sellette, mais un pilori; ce n'est pas le fouet, mais le fer rouge. On dirait que l'insulteur regrette de n'avoir pas à son service la claie, la roue, et autres instruments des supplices du moyen âge; notez que les victimes s'appellent Napoléon III, Pie IX, l'évêque d'Orléans, Falloux, Montalembert, Mgr de Ségur, Nisard, Le Veillot, Gust. Planche, Mérimée.

Notez que cet implacable tortionnaire n'a pas assez de mouchoirs pour ses torrents de larmes, dès qu'il s'agit de véritables scélérats, assassins, massacreurs, incendiaires, régicides, gibier de Mazas et d'échafaud. Juvénal s'attendrait pour Delescluze; Archiloque pleurniche en l'honneur de Raoul-Rigault.

Le livre étincelant des Odeurs de Paris est une satire, — véritablement, pessimiste peut-être, comme toutes les satires, mais qui n'entreprend jamais ses privilèges ou ses droits. Reportons-nous au temps où ce livre fut écrit. Tandis que le plus débonnaire et le moins vindicatif des tyrans laissait jouer Hernani par les comédiens ordinaires de l'empereur et tolérait toutes les annonces, toutes les affiches, toutes les réclames à la gloire et au crédit des Misérables et des Travailleurs de la Mer, Louis Veillot voyait cet empire auquel il avait prêté son puissant concours, supprimer son

journal et accepter toutes les conséquences de la fatale guerre d'Italie. Un poète comique, fort bien en cour, venait de le livrer, en plein Théâtre-Français, à la risée du parterre. Quelques bouffées de mauvaise humeur lui étaient bien permises. Or cette mauvaise humeur est charmante. Je vous ai nommé les principales victimes de la rage de M. Hugo. Celles de Louis Veillot se nomment Gelvaudin, Vespertin, Boniface, Trivoix, Fouilloux, Passepartout, Lupus, Tibulle Mouton, Polydore, Pomponasse, Urticole, Pochionnard, Habel-Vinum, Poivreux, Galapias, etc., etc., etc., victimes fort intéressantes sans doute, mais moins respectables, protégées d'ailleurs par le pseudonyme, qui amortit les coups de fleuret, comme le plastron du maître d'armes. Et quels prodiges de verve! Quelles poignées de sel! Quels élans d'éloquence au milieu de ces malices! J'en sais un bon nombre, de ces asphyxiés des Odeurs de Paris, qui allèrent s'expliquer avec leur exécuteur, et qui revinrent enchantés. Les deux merveilleuses pages sur Thérèse sont restées classiques, à ce point que l'impassible et universitaire Vapereau les a reproduites dans son dictionnaire. Vous m'accorderez d'abord qu'il vaut mieux manquer de respect à Rien n'est sacré pour un sapeur, ou même à la Vieillesse de Brindidi, qu'au Souverain Pontife, ou même à ce pauvre Napoléon III, ensuite qu'une satire collective, sociale, s'attaquant aux mœurs, aux folies, aux arts, à la littérature, au journalisme d'une époque, n'a rien de commun avec l'injure personnelle, nominale, à bout portant, qui serait mortelle, si, comme le dit M. Brunetière, elle n'éclaboussait tellement l'insulteur qu'il n'en reste plus pour l'insulté.

M. Ferdinand Brunetière est trop essentiellement écrivain pour n'avoir pas trouvé dans ces appréciations vives, tortes et charmantes, une leçon de justice et de critique littéraire. Je doute qu'il tienne compte de cette leçon quant à la justice, mais au point de vue littéraire il saura certainement en tirer profit.

E. V.

Nouvelle incartade

Le général Boulanger nous donne un spectacle inattendu. Nous ne parlons pas, — on l'a compris, — de sa nouvelle incartade. Une infraction de plus à la discipline, si grave soit, ne saurait étonner de sa part. Non, ce qui nous surprend, c'est qu'il l'ait avoué. L'auteur des lettres au duc d'Aniane, l'inspirateur des lettres à la France, celui qui semblait avoir pour règle de conduite, jusqu'à ce jour, de nier avec aplomb tout ce qui pouvait lui causer quelque dommage, quelque embarras; paroles, écrits, faits et gestes, même lorsqu'il en était bien évidemment l'auteur ou le complice, le commandant du treizième corps reconnaît, sans trop de difficultés, qu'il a tenu

les propos coupables qu'en reproduisent le Matin et la Nation. Voilà ce qui nous paraît étrange.

C'est à peine s'il a eu quelques heures d'hésitation. Nous avons donné hier sa réponse, dictée par le premier mouvement, au ministre. On le retrouvait bien là, dans cette mauvaise plaisanterie, non moins effrontée que maladroite. Il ne savait pas ce que l'on voulait dire; il n'avait "pu se procurer les journaux" dont la dépêche lui parlait, ni aucun de ceux, sans doute, qui s'étaient empressés, — la chose en valait certes la peine, — de citer les correspondances de la Nation et du Matin; ce qui induirait à croire qu'on ne trouve pas un seul journal de Paris à Clermont-Ferrand. Il pria donc le ministre de lui envoyer ces feuilles publiques. M. le général Ferron paraît s'être aperçu que son subordonné se moquait audacieusement de lui, et cherchait du même coup à gagner un peu de temps. Il n'a point envoyé les journaux, mais la réplique suivante:

"Je n'admets pas votre réponse. Répondez-moi catégoriquement par oui ou non si les propos qui vous sont prêtés par la Nation et le Matin sont exacts."

"Dans le cas où je ne recevrais pas de réponse d'ici à demain matin, je considérerais votre silence comme un aveu."

Devant cette mise en demeure, il n'y avait plus de tergiversations possibles. Oui ou non. Voyez à quel point on se trompe quelquefois. Nous aurions parié pour non. C'est oui qui est arrivé par le télégraphe!

Le commandant du 43e corps avait cru qu'en payant ainsi d'audace, il intimiderait son supérieur, et qu'il aurait tout le bénéfice de sa crâne attitude, sans solder les frais de la nouvelle recrudescence de popularité que cet esclandre allait lui valoir? S'il a fait ce calcul, il est déçu. An ouï, le ministre a répondu par l'envoi de trente jours d'arrêts de rigueur.

Sera-ce tout? On n'en sait rien encore. Sauf quatre ou cinq feuilles, telles que la Lanterne, la France, l'Intransigeant, qui fulminent contre le général Ferron, la plupart des journaux, très sévères et justement sévères pour le général Boulanger, depuis le Gaulois jusqu'au Radical, en passant par le Journal des Débats et la République française, demandent qu'on ne s'en tienne pas là. Mais les "informations" diffèrent et sont bien confuses. Les uns disent que le cabinet entend se désintéresser de la question, et laisser le ministre de la guerre agir seul, comme il lui plaira, sous sa propre responsabilité. Cela est fort vraisemblable, étant données les preuves de courage politique dont M. Rouvier, Spuller et Cie nous ont accablés depuis qu'ils sont au pouvoir. D'autres annoncent pourtant que M. Ferron saisira le conseil des ministres, et que c'est le conseil qui décidera si le général Boulanger doit être ou non relevé de son commandement. Il

faut donc attendre. Mais ce que nous pouvons dire tout de suite, avec les trois quarts de la presse, c'est que nous trouverions les trente jours d'arrêts, même de rigueur, seuls, une punition insuffisante. Ce que dit et fait le héros de MM. Laguerre et Rochefort, etc., ayant, par malheur, un retentissement considérable, il est nécessaire qu'une infraction de sa part, infraction grave, à la discipline, soit réprimée sévèrement, si l'on veut que la discipline ne soit point encore davantage compromise dans l'armée. M. le commandant du 13e corps s'est permis de se plaindre, par la voie des journaux, de la conduite du ministre à son égard; M. le commandant du 13e corps s'est permis, revenant sur les odieuses accusations relatives aux fusils Lebel, de donner un démenti public à son chef; il faut que le commandant du 13e corps soit rigoureusement châtié, aussi rigoureusement qu'il a châtié le général Shmitz, il y a vingt mois, pour un mouvement d'humeur. Car le scandale est grand, l'exemple déplorable. Tout ce qui se passe, si l'on n'y met point promptement terme par des mesures énergiques, diminuera la confiance et affaiblira la discipline de l'armée. Qu'on y fasse attention. Le moment serait bien mal choisi!

PIERRE VEULLOT.

AFFAIRES D'IRLANDE

Dublin, 3.—La cellule où M. O'Brien a été logé dans la prison de Ballamore à 8 pieds de longueur sur 6 pieds de largeur. Il a couché sur un lit de bois la nuit dernière. Il a averti le directeur de la prison qu'il ne fera aucun travail servile, qu'il ne portera point la livrée de la prison et qu'il ne s'associera avec aucun criminel. Le directeur va attendre une notification officielle avant de mettre M. O'Brien au rang d'un prisonnier ordinaire.

Au défendu aux révérends O'Reilly et Murphy, parnellistes, de visiter Wm. O'Brien dans sa prison. On admet cependant un médecin et le père Murray, qui sont tous deux anti-nationalistes.

Londres, 3.—Une réunion du cabinet a eu lieu aujourd'hui. M. Balfour, secrétaire en chef d'Irlande, était présent; il paraît malade.

M. Balfour a fait connaître quel avait été le fonctionnement de l'Acte des Crimes et lord Ashbourne a fait connaître quelles étaient les apparences des poursuites actuellement existantes.

Le cabinet a décidé de continuer sa politique vigoureuse en Irlande, principalement à propos des discours prononcés aux assemblées prohibées.

Salisbury en reconnaissance des résolutions de sympathies des électeurs de Torth a dit qu'il était heureux de recevoir une résolution condamnant les effets déplorables de la conduite de M. Gladstone et ses amis qui donnent leur appui à des organisations pour la bassesse et le crime.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

4 Novembre 1887 — No 77

LE CRIME

DES

GLENANS

[SUITE]

—Moi! ici! en face de vous?
—Parbleu! ce n'est pas la première fois que nous mangeons côte à côte.
—Ce n'est pas la même chose, monsieur Pierre, répliqua Barbe d'une voix tranquille. Autrefois nous dînions ensemble à l'office avec Amelotte et la grosse Julie, mais aujourd'hui vous n'êtes plus au service de personne, et alors...
—Eh! alors! pourquoi me préparez-vous mon dîner? tu n'es pas ma servante.
—Je le prépare de bonne amitié, monsieur Pierre, mais je ne me crois pas votre égale.
Une seconde fois le soulier de Pierre heurta le plancher, une seconde fois il se donna un rude coup de poing, puis, subitement, la main tendue:

—Pardonne moi, Barbe, dit il. La pauvre fille recula d'abord effarée, stupéfaite, puis elle fondit en larmes. Enfin, riant et pleurant tout ensemble, elle répondit en serrant les doigts du matelot:
—Vous ne m'appellez plus Rhubarbe...
Ce fut son unique vengeance.
A partir de ce jour ils partagèrent la dépense. Pierre allait à la pêche, et, comblé de soins par l'humble fille, il menait à Concarneau la vie d'un bourgeois.
Le samedi debout sur "le banc de quart", il distribuait des aumônes au nom de Thécia, et de temps à autre il se rendait chez le curé de Concarneau prendre ses ordres pour la distribution des aumônes ou chez le notaire pour chercher des fonds.
Un coup cruel vint frapper au cœur l'excellent homme; le curé de Concarneau lui apprit la disparition de Guy et le désespoir de sa mère. Pierre demeura écrasé par cette nouvelle, et ne reprit courage qu'après avoir entendu le curé lui dire que l'on retrouverait sans doute l'enfant, grâce à l'habileté de la police, que d'ailleurs on n'avait pas le droit de se laisser abattre quand on rendait des services.
—Je vous demanderai plus tard quelque chose, ajouta le digne prêtre.
—Parlez tout de suite, monsieur le Recteur.

—Ceux qui ne sont plus Raymond Guébriant et Primanguet, partageraient mon admiration pour l'abbé Patris; vous êtes digne de vous faire son auxiliaire. Croyez-le, dans la ville de Concarneau il n'existe pas un pauvre plus pauvre que lui. Tantôt il déchire sa soutane aux pointes des rocs en sauvant les naufragés, tantôt il offre à l'un ses souliers, à l'autre ses bas de laine. L'abbé Patris est un sauveur héroïque, un saint admirable; promettez moi de ne point oublier son œuvre dans la distribution que vous faites des dons de Mme Thiémont. Les malheureux que la tempête jette sur les Glenans ont généralement tout perdu. Il faut non seulement les nourrir, mais essayer de les rapatrier; et mon frère en sacerdoce, l'abbé Patris, ne possède rien. Il travaille de ses mains, cultivant un peu de terre, tissant des filets, un saint Paul, voyez vous! Pour l'aider, il a trois marins: le père Jonas, Philax et Caiman Bleu, des braves dont vous feriez vos amis si vous les connaissiez... Ils veillent au bord de la mer avec l'abbé Patris, se jettent à l'eau pour sauver les naufragés; dans l'intervalle des tempêtes ils s'improvisent charpentiers et maçons, pêchent et travaillent comme des nègres, sans autre espoir de récompense que celle de plaire à Dieu et de contenter l'abbé Patris.
—Oui, oui, monsieur le curé, répondit Pierre avec élan, je l'aime dé-

jà votre brave recteur des Iles Sauvages. Par une belle journée, je monterai dans ma barque; quand j'aurai vu, je viendrai vous donner de ses nouvelles.
—Merci, Pierre, répondit le curé.
Le même soir, après le dîner, lorsque Barbe prit sa quenouille pour venir filer à la lampe éclairant la petite salle, Pierre lui raconta et la conversation qu'il avait eue et ce qu'il avait promis.
—Eh bien! dit elle, c'est entendu vous irez aux Glenans. Je vais, en attendant, tricoter quelques paires de bas, prendre chez le tisserand la toile qu'il doit avoir fini de tisser, et préparer diverses choses.
Pendant quinze jours Barbe se donna beaucoup de mouvement, alla fréquemment en ville, puis un matin, après le déjeuner, elle dit à Pierre:
—Si vous profitez du beau temps pour vous rendre aux Iles Sauvages?
—Tout est-il prêt?
—Venez voir.
Barbe conduisit Pierre dans l'ancien cabinet du capitaine, et lui montra sur la grande table des objets de toutes sortes.
—Voyez, dit elle, une soutane de gros drap malaisé à déchirer même au milieu des rochers. Six paires de bas de laine brune, sans teinture, chauds et souples, deux paires de souliers qu'on dirait ferrés avec de la maillette de Locminé; dix draps,

trois gilets de flanelles, des mouchoirs, cinq livres de riz, deux livres de chocolat pour des enfants, trois pains de six livres et des confitures...
—Ah! Barbe! Barbe! comment avez-vous eu tout cela?
—J'ai vendu une action, répondit bravement la vieille fille.
—Mille sabords! s'écria Pierre, il me vient une furieuse envie.
—Laquelle, monsieur Pierre?
Celle de vous embrasser, morbleu!
—Oh! monsieur Pierre, répondit Barbe avec un faible sourire, on n'embrasse que les jolies filles, et je sais à quoi m'en tenir là dessus, vous m'avez éclairé.
—Eh! triple caronade! on n'est pas seulement jolie pour avoir des yeux noirs, un teint clair et une taille fine comme Amelotte. Vous êtes excellente, votre cœur est généreux, et c'est une beauté cela!
Et vraiment il fallait que ce fut vrai, car tout ce qu'il avait d'affectueux dans l'âme de cette déshéritée des dons extérieurs de la nature se refléta sur le visage de Barbe, et transfigura soudainement ses traits heurtés et ses yeux sombres.
Alors gaiement tous deux "arrimèrent le paquet" destiné à l'abbé Patris, puis la servante demanda:
—Le portera-je jusqu'au bateau, monsieur Pierre?
—Il ferait beau voir! répéta-t-il, je m'en charge. Toutefois, si cela

peut vous faire plaisir de m'accompagner, je vous déposerai en face de la maison des Kermor, vous passerez avec eux une partie de la journée, et j'en suis certain, vous serez contente de parler de Mme Thécia. En revenant des Glenans je vous reprendrai.
—Ah! vous êtes vraiment bon, monsieur Pierre.
—Eh! eh! il y aurait à dire! Je suis souvent vent debout pour le caractère. Le cœur c'est autre chose, franc comme l'or et toujours sur la main. Cherchez une cape de drap, Barbe, le vent pourrait bien fraîchir.
Il fallut peu de temps à barbe pour mettre une coiffe blanche, prendre une mante sur le bras et rejoindre Pierre qui venait de quitter la maison son lourd paquet sur le dos.
Il ne se trouvait dans le petit port que des barques échouées, sur le quai que des femmes, des enfants et des vieux se chauffant au soleil.
—Allons pensa Pierre, je songeais à embarquer un pêcheur avec moi, nous aurions ramé chacun son tour; mais ils sont au large les rudes gars! Je ferai ma besogne moi-même.
Il se rendit du côté où sa barque se trouvait amarrée, la tira à lui, afin que Barbe pût y entrer aisément; ensuite il s'occupa à dénouer l'amarré.

(à suivre)

SOMMAIRE

Adresse. M. Brantford. Nouvelle incartade. Affaire d'Irlande. FEUILLETON—Le crime des Glénans. Les Provinces Maritimes. Petite Gazette. Dépêches. Triple Alliance. Le pays du sucre. Echos et nouvelles.

ANNONCES NOUVELLES

Bazar du Patronage. Ecole des arts et de dessin. La Caisse d'Economie de N.-Dame de Québec. L. C. Marcoux. Cour Supérieure—J. J. Lavery. Imperial Baking Powder. Giffels Powdered Lye. Mervilleaux.—Gingras Langlois & Co. Chemin de fer du Lac St Jean—voir 4ème page. La Banque Nationale.—F. Lafrance. Chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow—A. P. Bradley.

CANADA

QUÉBEC, 4 NOVEMBRE 1887

LES PROVINCES MARITIMES

Ayant les élections fédérales, les libéraux criaient sur tous les tons que les Provinces Maritimes allaient tourner en masse contre le gouvernement fédéral.

Les élections eurent lieu; les Provinces Maritimes donnèrent douze à treize voix de majorité au gouvernement. La Nouvelle-Ecosse en particulier causa un désappointement cruel à l'opposition, et au parti libéral.

Depuis cette époque, des élections partielles ont eu lieu. Nous les avons toutes gagnées. Digby et Ristigouche nous ont renvoyé des députés conservateurs. Colchester vient de réélire M. McLellan par près de 700 voix de majorité.

A Cumberland, M. Pipes, un chef libéral, vient de refuser de se présenter contre Sir Charles, qui n'a pour tout adversaire que M. Bulmer, candidat pour la forme. De sorte que le ministre des Finances est sûr d'emporter son élection par cinq ou six cents voix de majorité.

Que signifie tout cela? Nos libéraux trouveront-ils dans ces faits une preuve que les Provinces Maritimes sont sécessionnistes, annexionnistes, hostiles au gouvernement fédéral?

La réaction que l'on nous prédit depuis si longtemps, où donc est-elle?

PETITE GAZETTE

On lit dans l'Electeur :

On nous écrit de Percé que le gouvernement fédéral vient de donner à l'entreprise le quai qu'il fait construire en cette localité. Les travaux sont commencer presque de suite et seront probablement terminés l'été prochain.

La construction de ce quai répond à un besoin depuis longtemps senti, et dans l'intérêt des pêcheurs c'est une affaire considérable, vu que ce quai leur permettra d'atterrir sans danger, même dans les plus fortes tempêtes. Le quai de Port-Daniel et celui de New-Carlisle sont aussi de la plus grande utilité, pour les pêcheurs ainsi que pour le commerce. En ordonnant et poursuivant tous ces ouvrages, Sir Hector Langevin a rendu un service réel et accompli un acte de justice envers les populations de la Gaspésie. Nous constatons ce fait avec d'autant plus de plaisir que nous connaissons l'utilité de ces constructions et leur indispen-

sabilité au progrès de cette belle région de la Gaspésie. La question de l'Union Commerciale est à l'ordre du jour, dit la Presse. Le fait est que c'est avec elle que se feront les élections futures et qu'elle est regardée par la plupart des Canadiens comme une question digne de beaucoup de considération. Prenons d'abord cet argument que l'Union Commerciale sera une source de richesses pour le Canada. Nous rencontrons de suite l'objection que cette Union est très difficile à réaliser. Aucun parti influent des

Etats-Unis n'a exprimé fortement le désir d'un tel projet. Il est vrai que la plupart des journaux en ont parlé, mais ils considèrent tous cette Union comme un avant-coureur de l'annexion. Car il n'y a pas à le nier, ce thème de l'annexion plait beaucoup aux penseurs et aux spéculateurs. Ils regardent l'annexion comme une "chose qui doit arriver" et à l'heure qu'il est elle cache de son ombre l'Union Commerciale.

M. A. S. Jones, agent parlementaire pour une compagnie de bateaux à vapeur entre Halifax et Kingston, Jamaïque, dit que les apparences sont excellentes. Les vaisseaux de cette ligne seraient spécialement employés au transport des fruits et des produits. Le promoteur de cette idée est M. Alfred E. Husband, de Greenvale, Jamaïque. C'est le plus grand commerçant de fruits de l'île. Il exporte annuellement six mille quarts d'oranges. L'année dernière la Jamaïque a exporté pour \$800 000 de fruits aux Etats-Unis, dont \$324 000 ont passé au Canada. Les promoteurs de l'idée prétendent qu'une ligne de vapeur directe au Canada augmenterait de beaucoup le commerce. Le capital de la compagnie sera de \$500 000.

Il se fait depuis quelques temps dans la province un mouvement sérieux dans le but de développer nos industries. C'est ainsi qu'à Sorel, à Sherbrooke, à St-Jean, à Québec, à Farnham, à St-Yacinthe, les autorités municipales favorisent de tout leur pouvoir l'établissement de manufactures dans ces centres.

Nous lisons dans le Pionnier :

Nous apprenons avec plaisir que l'hon. G. Robertson, député au parlement de Québec pour le comté de Sherbrooke, qui s'était rendu à Montréal pour y subir une douloureuse opération, a parfaitement résisté à l'épreuve. L'état du distingué patient est aussi satisfaisant qu'on peut le désirer.

Nous souhaitons cordialement prompt rétablissement à l'hon. J. G. Robertson.

Le Canada est aussi vaste à lui seul que toute l'Europe qui ne mesure que 3,755,002 milles carrés. Il est trente fois plus grand que l'Angleterre et l'Irlande qui ne dépassent pas 121,115 milles et excède de 600 milles le territoire des Etats-Unis.

Si cette autre statistique est vraie, que le monde entier couvre une étendue de 52,511,004 milles carrés et que sa population soit approximativement de 1,433,887,000 le Canada se trouve à représenter plus qu'une quarantième partie de la calotte terrestre.

DÉPÊCHES

NOUVELLES DE FRANCE

Paris, 3.—Le cabinet a décidé de faire de la conversion des rentes 4 1/2 pour cent une question ministérielle. Le débat sur ce projet de loi est commencé aujourd'hui à la chambre des députés. M. Rouvier a fait ressortir les avantages qui résulteraient de la conversion proposée et a dit que le gouvernement acceptait le projet tel que soumis.

A cette phase du débat, M. Salis a présenté un rapport du comité d'enquête dans l'affaire Caffarel. Le président de la chambre demanda si le débat serait interrompu pour recevoir ce rapport, il fut décidé dans la négative.

M. Rouvier reprenant alors ses remarques, dit que la création de 37 millions de francs de rentes 4 pour cent produirait un stock mort. Il dit qu'il est impossible d'abolir le budget extraordinaire pour 1888, mais le gouvernement verra à supprimer éventuellement un certain nombre d'items. M. Rouvier termina en demandant l'adoption du projet.

M. Pichon a proposé en amendement que les rentes 4 1/2 pour cent soient converties en 4 pour cent. L'amendement de M. Pichon a été rejeté par un vote de 344 contre 172.

Le projet a été adopté dans son entier par un vote de 276 contre 161. M. Rouvier a consenti à réduire le coût de la conversion à 130,000 francs. La chambre a adopté une résolution exigeant que le gouvernement soumette au comité du budget un état détaillé de ce coût.

La chambre a ensuite décidé par un vote de 314 contre 233 que le rapport du comité dans l'affaire Caffarel soit lu immédiatement.

Le comité dans son rapport désavoue l'intention de substituer une enquête parlementaire à une poursuite judiciaire parce que, disent les membres du comité, l'enquête seule ne satisfait pas le public. Le premier ministre M. Rouvier a

rendu témoignage devant le comité d'enquête de la chambre des députés à propos de l'affaire Caffarel. Il a expliqué que le gouvernement considérait l'enquête inutile, mais le comité, par un vote de dix contre un, a soutenu le contraire.

Paris, 3.—Le Figaro dit que le ministre proposera, vendredi prochain, à propos de l'affaire Wilson, un vote de confiance. Une crise ministérielle est imminente. M. Floquet aurait déclaré, dit-on, que le cabinet peut être renversé en quarante-huit heures si l'opposition le veut. On ne parle plus de la démission de M. Grévy. Sa retraite serait actuellement un aveu encore plus grave que la restitution de M. Wilson.

On annonce que M. Thevenet, député du Rhône, sera probablement appelé à faire partie du cabinet.

La commission parlementaire qui a été chargée d'étudier l'affaire scandaleuse dans laquelle M. Wilson se trouve compromis a rédigé un rapport consultant au parlement de charger une commission d'élucider cinq des principaux chefs d'accusations portés contre M. Wilson. Ce sont : Abus du privilège de franchise postale et télégraphique, la restitution à des particuliers de droits d'enregistrement régulièrement payés par eux au trésor national, le trafic de décoration par des fonctionnaires du ministère de la guerre, le trafic d'emplois publics rétribués par l'Etat et la soustraction de documents publics faisant partie des archives officielles. Cette façon méthodique d'agir semble avoir eu un effet calmant.

Paris, 2.—M. Wilson a déclaré dans une entrevue que le jour où il comparait devant la commission d'enquête, pour les faits qui lui sont reprochés, il aurait cessé de résider au palais de l'Elysée. Il a dit aussi que si ce n'avait été par déférence pour le président Grévy, il aurait envoyé au ministère des finances le montant de l'impôt de sa maison pendant tout le temps qu'il est resté à l'Elysée.

TRIPLE ALLIANCE

Berlin, 3.—D'après une correspondance de Constantinople, il paraît que depuis l'entrevue de M. de Bismarck et de M. Crispien, les préoccupations les plus vives existent dans les conseils de la Porte au sujet de la Tripolitaine. On craint, en effet, qu'un des articles de la triple alliance ne contienne la promesse, par l'Allemagne, d'aider l'Italie à s'emparer de Tripoli et de tout le territoire de la régence.

Le sultan, pour assurer sa souveraineté sur cette partie de l'empire musulman, a lui-même envoyé au gouverneur de Tripoli les ordres sévères lui enjoignant de renforcer la police et d'apporter la plus grande vigilance à prévenir tout incident d'ordre intérieur qui pourrait chercher à faire naître les agents étrangers. Le gouverneur devra interdire l'entrée de la Tripolitaine à tous les étrangers qui ne seraient pas en état de fournir des garanties satisfaisantes. Des troupes sont prêtes à être embarquées, dans le cas où la régence réclamerait un secours immédiat.

AU PAYS DU SUCRE

Nouvelle-Orléans, 3.—Au-delà de 10,000 noirs sont en grève dans le district du sucre. Les ouvriers blancs disent qu'ils ont refusé de se joindre à eux car leurs réclamations étaient injustes. Ils ajoutent que vu leur grand nombre et leur détermination de ne pas travailler et de ne pas laisser travailler les blancs de sérieux troubles sont appréhendés. Les planteurs sont déterminés à faire venir d'autres travailleurs et à renvoyer les grévistes de leurs établissements. Plusieurs warrants ont été pris à cet effet. Plusieurs compagnies de milices, comprenant environ 600 hommes, ont été levées et iront assister le shérif dans l'exécution de son devoir. Les évictions commenceront aujourd'hui.

Echos & Nouvelles

La journée de neuf heures

Le propriétaire du Courrier a inauguré depuis le premier de novembre le système suivi dans certains bureaux et par lequel les ouvriers n'auront dorénavant que neuf heures de travail au lieu de dix. M. Carrel, du Daily Telegraph de Québec, en a fait autant à l'égard des employés de son établissement.

—Le Salt-rheum de la pire espèce est guéri par la Salsepareille d'Ayer. Ecrivez au Dr. J. C. Ayer & Co., et il vous enverra des preuves.

Douanes

Le revenu des douanes collectés dans le port de Québec durant le mois d'octobre s'est élevé à \$61,637.31, et celui de l'accise à \$38,538. C'est une augmentation pour les douanes de \$1,639.34 comparé à celui du mois correspondant de l'année dernière, et une diminution de \$5,207 pour l'accise.

Réunion des Zouaves

A une assemblée des zouaves pontificaux de Québec, tenue mercredi soir on a discuté l'opportunité de se rendre à l'invitation des zouaves de Montréal d'assister à la réunion annuelle qui aura lieu la semaine prochaine. Les Zouaves sont, par-à-il, très froissés à cause de cette invitation faite à la dernière heure. Ils ont résolu de ne point assister à la réunion.

Personnel

Son Excellence le lieutenant-gouverneur Angers est parti hier pour sa résidence de Berthier et ne sera de retour que samedi.

—Sir A. P. Caron est arrivé en cette ville hier soir. —L'hon. sénateur Robitaille est revenu en ville, après une grave attaque de rhumatisme inflammatoire.

Personnel

M. le Dr Clément, de la Baie St-Paul, est descendu au St-Louis hier.

Dévouement sublime

Nous avons annoncé il y a quelque temps l'arrivée en cette ville de Sœur St Pierre, supérieure des religieuses du Sacré Cœur de Jésus au Texas, accompagnée de Sœur St Placide, née Lemelin et belle sœur de notre concitoyen M. Vallée, photographe. Le but du voyage de ces nobles filles était d'enrôler de nouvelles recrues pour les aider à agrandir le champ déjà si vaste de leurs missions.

Tandis que la dernière recrutait à Québec, sa compagne, qui est française, allait faire le même travail à Montréal. Leurs efforts ont été couronnés de succès, et aujourd'hui elles repartent pour le Texas avec une trentaine de jeunes filles qui abandonnent tout pour aller partager leur vie de sublime dévouement, car la discipline de l'ordre est des plus sévères. Au nombre de ces futures servantes de Dieu sont M<sup>lle</sup> Desroches, fille de M. Desroches, huissier de la cour du recorder, M<sup>lle</sup> Eva Casault, dont le père est aussi huissier, M<sup>lle</sup> Eva Jobin, fille du sculpteur de ce nom et M<sup>lle</sup> Elmire Lafrance, fille aînée de M. C. J. Lafrance, trésorier de la cité.

Détail qui fait le plus grand honneur au gouvernement américain, c'est lui qui subvient aux frais de voyage de toutes ces religieuses.

Bref, mais précis

La dyspepsie est redoutable. Le foie en désordre est une misère. L'indigestion est l'ennemi d'une bonne nature. L'appareil digestif humain est une des choses les plus compliquées et les plus merveilleuses de l'existence. Il est facile de le déranger. Une nourriture grasse, dure, salée, un mauvais régime, les tourments de l'esprit, des heures retardées, des habitudes irrégulières, et plusieurs autres choses qui ne devraient pas exister, ont fait des Américains un peuple de dyspeptiques.

Mais la Fleur d'Asoté de Green a fait beaucoup pour réformer cette mauvaise affaire et rendre le peuple américain si plein de santé qu'il peut bénéficier de ses repas et être heureux.

Souvenez-vous : Qu'il n'y a pas de bonheur sans santé. Mais la Fleur d'Asoté de Green apporte la santé et le bonheur au dyspeptique. Demandez-en une bouteille à votre droguiste. Soixante-quinze cents.

Chauffage des chars

La compagnie du chemin de fer du Grand-Tronc a résolu d'essayer le nouveau système de chauffage des chars par la vapeur des locomotives. On fera l'expérience du système Martin sur le embranchement de Cornwall et celle du système Sewal sur la section d'Ottawa. La vapeur se communique de la locomotive à tous les chars d'un train au moyen de tuyaux qui se relient facilement. On se passe ainsi de poêles dans les chars et la dépense de combustible à la machine n'en est pas sensiblement augmentée. Les chars sont ainsi mieux chauffés, sans danger d'incendie, et l'on réalise une économie considérable.

Au Palais cardinalice

A onze heures hier matin. Son Honneur le lieutenant-gouverneur accompagné de son aide-camp, est allé présenter ses hommages à Son Eminence le cardinal Taschereau.

—Les médecins prescrivent fréquemment les Pilules d'Ayer, comme le cathartique le plus sûr et le plus parfait.

Dangereusement malade

Mgr O'Mahoney, coadjuteur de Sa Grandeur Mgr l'archevêque Lynch, de Toronto, est dangereusement malade d'un rhumatisme au cœur. L'archevêque lui a administré les derniers sacrements. On ne pense pas qu'il puisse en réchapper.

Le vol de pipes

Les agents de la sûreté Fleury et Walsh ont réussi à retrouver les cigares et les pipes qui avaient été volés dans la nuit de dimanche à lundi au magasin de MM. Harris et Simonson, rue de la Fabrique. Ayant été informé que deux individus aux allures suspectes qu'ils filaient depuis quelques jours avaient été vus descendant la côte de la Canotière et pénétrant sur le quai Renaud, les limiers s'y rendirent et firent des perquisitions qui aboutirent à la découverte des objets volés sous le pavé du quai. Les preuves n'étant pas suffisantes pour capturer les oiseaux, on les a laissés s'envoler.

La plateforme

Le mur d'appui à l'extrémité de la plateforme est terminé, la grille en fer est remise en place. Il ne reste plus qu'à refaire le pavé qu'on a dû enlever pour faire les réparations.

Nouveau quai

On écrit de Percé que le gouvernement fédéral vient de donner à l'entreprise le quai qu'il fait construire en cette localité. Les travaux vont commencer presque de suite et seront probablement terminés l'été prochain.

En ordonnant et poursuivant tous ces ouvrages, Sir Hector Langevin a rendu un service réel et accompli un acte de justice envers les populations de la Gaspésie.

Militaire

Cette après-midi à trois heures, les quarante-cinq officiers, sous-officiers et soldats destinés à faire partie de la batterie C, Colombie Anglaise, se mettront en route par voie du Pacifique Canadien. Quarante-cinq soldats partiront de Québec et rencontreront à Kingston cinquante hommes de la batterie A qui contribueront à former la batterie C.

Grave accident

Un très grave accident est arrivé mercredi après midi rue St-Joseph, vis-à-vis le couvent de St-Roch. Un nommé Jean Perron, âgé d'une quarantaine d'années et père de famille, qui est employé par M. Olivier Vocelle, épicer, pour livrer les marchandises à domicile, retourna au magasin, assis dans sa voiture. Un omnibus du tramway derrière lequel cheminait son atelage s'étant arrêté tout-à-coup, Perron a dirigé son cheval à droite. En ce moment est arrivée du même côté une autre voiture d'épicerie qui a heurté violemment celle de M. Vocelle, la renversant et précipitant le malheureux conducteur tête première sur la chaussée.

On s'est empressé de relever Perron, qui était évanoui et qui perdit son sang par une large blessure à la tête. Il avait aussi plusieurs ecchymoses sur la figure, une mâchoire contusionnée et un doigt cassé.

Le blessé a repris connaissance plus tard, mais son état est grave.

Charivari

On dit que la femme Lagacé, qui a été acquittée au dernier terme de la cour criminelle, a été si mal reguë à Saint-Nicolas, qu'elle a pris la résolution de quitter cette paroisse pour venir résider à Québec.

La Maternité

Les travaux en maçonnerie pour la construction d'une aile à l'Hôpital de la Maternité, au quartier du Palais sont fort avancés. Les murs sont élevés jusqu'au quarré de l'édifice, et l'on travaille en ce moment à la toiture, du côté de la cour.

En Cour Suprême

La cause de la corporation de Québec et la compagnie des chars urbains, a été arguée mercredi, devant la cour Suprême. On sait que la corporation de cette ville, a voulu prendre possession des chars urbains en payant à la compagnie le prix de la propriété évaluée à \$28,000. La compagnie prétend que le contrat qu'elle a fait avec la corporation n'est pas encore expiré. Le jugement est réservé.

Il y avait dans notre ville une cuisinière (Qui était une merveille de sagesse, Elle achetait la poudre à Pate Impériale, Pour faire lever son pain; Et, quand elle en comptait toute la perfection, Elle déclarait avec force et énergie Que l'Impériale, c'est la seule P. P. Dont elle se servirait à l'avenir.

Le phare sombre

Nous avons rapporté l'autre jour que le gouvernement fédéral avait pris une action de \$40,000 contre la barque Loyal, qui a coulé le phare flottant du pied de la Traverse. Un agent danois des armateurs et M. Cook, avocat, de Québec, ont eu avec le ministre de la Marine et des Pêcheries, une entrevue pour régler la difficulté au moyen d'un compromis, mais il paraît qu'ils n'ont pas réussi. M. Gregory est d'avis qu'on pourra renflouer le phare si le temps est favorable.

Une revue intéressante

Le succès constant de l'Illustrated London News, (édition américaine) ne nous surprend pas si on prend le soin d'examiner un seul numéro. Prenons par exemple le No du 29 octobre qui vient de paraître. Le supplément lui-même est un très belle page et un œuvre d'art. Il y a aussi un portrait de Nizam d'Hyderabad, deux pages de gravures sur l'Irlande, les soldats anglais en Birmanie, des croquis de Kelso, la cathédrale de Bristol, la mort de César, et une jolie gravure représentant une jeune fille et un chien. Le numéro ne se vend que 10 cents.

Banque Union

Le caissier de cette institution financière, comptoir de l'épargne, annonce que le taux de l'intérêt sur les dépôts a été porté à quatre pour cent.

Le peuple demande protection— Médecines brevetées

Que sont-elles ? En général ce sont des prescriptions qui ont été employées avec grand succès par de vieux médecins bien connus. Des milliers d'invalides ont été guéris, contre toute attente, par leur emploi, et elles font l'étonnement et la crainte des collèges de médecins aux Etats-Unis, tellement que les médecins qui prennent leurs degrés à ces collèges médicaux sont priés de déprécier les Médecines Propriétaires, vu qu'elles leur font perdre leurs meilleures pratiques. Comme fabricant des Médecines Propriétaires le Dr G. G. Green, de Woodbury, N. J. espère avec confiance—afin de prévenir les risques auxquels s'exposent presque tous les jours les malades et les alligés en se servant de Médecines Brevétées conseillées par des personnes inexpérimentées seulement dans le but de les propager, et par des médecins incompetents et sans expérience qui sont la peste des villages et des villes, et encore par des gens s'intitulant médecins et qui sont plutôt des croque-morts, faisant des expériences sur leurs patients tout en leur dérochant leur santé et leur argent.—Le Dr Green, disions-nous, espère donc pour le bien des alligés que le gouvernement protégera la nation en faisant des lois pour régulariser la pratique de la médecine par des médecins d'une plus grande expérience et plus instruits, et par là il relèvera l'honneur et le crédit de la profession, et en outre qu'il fera des lois pour le registre des récifs des Médecines Propriétaires, sous examen et décision de Chimistes et des Médecins nommés à cet effet, avant qu'elles n'aient obtenu la licence pour usage général. Il donnera volontiers la formule du Syrop Allemand de Boschee et de la Fleur d'Asoté de Green sous de telles lois, avec une telle protection, et ainsi il enlèvera au peuple ses préjugés, évitera la compétition et l'imitation de médecins sans valeur. —(Tiré du Mail de Chicago, 3 août 1887).

Anniversaire glorieux

Le dernier numéro du Monde Illustré contient une intéressante narration de la bataille de Mentana dont l'anniversaire a tombé avant-hier. Cette narration est due à la plume de M. Léon Leduc, qui prend occasion de la fête que les zouaves canadiens organisent en ce moment, pour rappeler la journée glorieuse de Mentana.

Deux zouaves canadiens ont pris part, on le sait, à la bataille de Mentana et ils y furent blessés tous les deux. C'étaient M. Murray, mort en Espagne et M. Larroque de Montréal.

Affaire Stillwell

M. Donald MacMaster, C. R., et M. James Leith, de Cornwall, ont présenté mercredi une pétition au juge en chef Sir W. Ritchie, en chambre, pour un bref d'habes corpus cassant la sentence prononcée contre M. Stillwell, rédacteur du Gleaner, il y a quelques jours, par le juge O'Connor qui le condamna à 1 mois de prison et à une amende de deux cents piastres ou deux autres mois de détention faute de paiement de l'amende, pour libelle contre M. Purcell, M. P.

Les demandes allèguent que le juge a dépassé sa juridiction quant aux termes de la sentence et que le mandat d'incarcération basé sur la sentence est nul.

L'application a été faite en vertu de la juridiction conférée aux juges de la Cour Suprême de réviser les procédures en matière criminelle devant les tribunaux inférieurs.

Les principaux points à l'appui de la pétition sont que le juge O'Connor n'avait pas le droit d'ordonner que les biens et effets du défendeur fussent saisis pour satisfaire à l'amende de \$200, et qu'il n'avait pas non plus le droit d'imposer l'emprisonnement comme une alternative pour le non-paiement de l'amende, le statut relatif au libelle donnant simplement au juge le pouvoir d'imposer une amende ou l'emprisonnement ou les deux à la fois, mais n'autorisant pas la saisie ou l'emprisonnement pour non-paiement d'une amende comme cela était pourvu sous l'acte des convictions sommaires. Ordre a été transmis au procureur-général d'Ontario de montrer à 10 hrs. samedi matin pourquoi le bref d'habes corpus ne serait pas accordé et le prisonnier en liberté.

Donnez-leur une chance !

C'est-à-dire, à vos poumons. Aussi à tout votre système respiratoire. C'est une machinée vraiment merveilleuse. Elle ne comprend pas seulement les plus grands tuyaux pour le passage de l'air, mais des milliers de petits tubes et des cavités qui y conduisent.

Quand ceux-ci sont embourbés et étranglés de matières qui ne devraient pas s'y trouver, vos poumons ne sauraient faire la moitié de leur ouvrage. Et ce qu'ils font, ils ne peuvent le bien faire.

Appelez les refroidissements, toux, croup, pneumonie, catarrhe, consommation ou maladies de la gorge, du nez ou de la tête ou des poumons, ce sont toutes de mauvaises maladies. On doit s'en débarrasser. Il y a précisément un moyen sûr de le faire. C'est de prendre le Syrop Allemand de Boschee, que tout droguiste vous vendra pour 75 cents la bouteille. Quand bien même tout autre remède vous aurait fait défaut, vous pouvez compter celui-ci comme infaillible.

Recette

PAPIER BUARD POUR ENLEVER LES TACHES D'ENCRE

En général pour enlever les taches d'encre fraîches sur le papier, on emploie un buvard qui pompe le liquide; puis si la tache n'est pas entièrement partie, on a recours à une substance ayant la propriété de blanchir le papier le sel d'oseille, par exemple, pour enlever les dernières taches d'encre. Une combinaison de deux moyens réussira mieux encore. Prenez un buvard épais, trempez-le dans une solution de sel d'oseille ou d'acide oxalique, et faites le sécher. Quand vous aurez fait une tache appliquez votre buvard, la tache disparaîtra entièrement; le buvard boit l'encre et blanchit le papier en même temps.

Pilules d'Holloway

Le Besoin urgent.—Le sang, c'est la vie et notre santé aussi bien que notre existence dépend de sa pureté. Ces Pilules mettent le fluide vital à l'abri de toute contamination, et par là donnent de la force et de la vigueur à tout le système, stimulent vigoureusement les organes indolents, répriment toute surexcitation, et rétablissent l'ordre dans la circulation et la sécrétion de toutes les parties du corps. Par leur effet balsamique les Pilules d'Holloway exécutent une action merveilleuse en tonifiant les constitutions débilitées et nerveuses. Ces Pilules chassent toutes les obstructions, dans les intestins et ailleurs, et c'est à cause de cela que les jeunes filles et les personnes délicates naturellement faibles, ou qui le sont devenues pour cause, les recherchent si avidement pour amener la régularité dans leur système.

Le commerce à Québec

Il nous fait plaisir de constater l'activité qui règne actuellement dans le commerce à Québec dit l'Electeur. Les dernières expéditions de marchandises avant la fermeture de la navigation donnent beaucoup d'impulsion aux affaires. La basse-ville surtout revêt un aspect animé tout à fait de bon augure et qui nous donne une idée de ce que serait notre ville si nous avions le terminus du Pacifique et le fameux pont, avec les avantages qu'offre le port, un des plus beaux du monde.



ROB LECHAUX PHARMACIEN-CHIMISTE BORDEAUX (France) Le plus Puissant Le plus Salubre de tous les Dépuratifs

LE SANG C'EST LA VIE PURIFIER LE SANG, FORTIFIER LE SANG. C'EST ASSURER LA SANTÉ A CEUX QUI L'ONT, C'EST LA DONNER A CEUX QUI NE L'ONT PAS

Pas de Charlatanisme EN FRANCE! La Loi et l'École de Médecine défendent expressément la Vente des Médecines secrètes

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN DÉPART DE QUÉBEC Train local à 9 h. a. m.

QUÉBEC-CENTRAL Express—quitte Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN Allant au Nord 5.35 A. M. Train mixte laissera Québec pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m.

GRAND-TRONC TRAIN MIXTE 2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

Lignes de Steamers LIGNE ALLAN Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la maille.

Bateaux à Vapeurs QUÉBEC ET LÉVIS Les bateaux South et North font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes le jour et la nuit.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE Le Miranichi partira de Québec mardi, le 1er novembre, à 2 h. p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.

Ste-Anne de Beauré LE VAPEUR BIENVENU, Capitaine Barras, est disponible pour plique-nique et excursions, aussi pour pèlerinages à

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

Pour le Québec Central P. M. 2.15 Express pour Sherbrooke P. M. 2.30 Train Mixte pour St-Joseph

Traverse du Grand Tronc LAISSERA

QUEBEC STATION DE LÉVIS P. M. 1.45 Train éclair pour l'Ouest. P. M. 8.00 Malle pour l'Ouest.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC 5.15 A. M. 6.15 A. M. 8.00 A. M. 9.15 A. M.

LES DIMANCHES DE L'ILE D'ORLÉANS DE QUÉBEC 11.30 A. M. 1.00 P. M. 1.45 P. M. 2.30 P. M.

DE QUÉBEC A ST-ROMUALD DE ST-ROMUALD DE QUÉBEC 5.15 A. M. 6.00 A. M. 8.00 A. M. 9.00 A. M.

LES DIMANCHES DE ST-ROMUALD DE QUÉBEC 2.00 P. M. 1.30 P. M. 5.00 P. M. 6.00 P. M.

QUÉBEC ET MONTRÉAL Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

SAGUENAY Le vapeur UNION, quittera Québec, à 7.30 A. M. les lundis et vendredis.

BERTHIER Le vapeur Montmaguy, quittera le quai Champlain à 1 h. p. m., les lundis et samedis pour St-Laurent, St-Michel, St-Jean et Berthier.

ST-CROIX Le Ste-Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à la Baie St-Jean, les Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac, Anse St-Jean Ha! Ha! Bay et Chicoutimi.

ST-NICOLAS Le Pelerin, Capitaine A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.

STE-ANNE DE BEAUPRE Le vapeur Brothers laissera Québec tous les Dimanches et Lundis à 6 1/2 heures a. m. Le retour dans l'après-midi.

Ste-Anne de Beauré LE VAPEUR BIENVENU, Capitaine Barras, est disponible pour plique-nique et excursions, aussi pour pèlerinages à

STE-ANNE DE BEAUPRE, Les organisateurs de pèlerinages trouveront des grands avantages en nolisant ce bateau, qui est solide et spacieux

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

Lignes d'Omnibus

COUVENT DE BELLEVUE, CIMETIÈRE BELMONT ET EGLISE STE-FOYE DÉPART DES ÉTABLES DÉPART DE L'EGLISE STE-FOYE

LA SEMAINE 6.30 A. M. 7.00 A. M. 8.45 A. M. 10.00 A. M. 2.15 P. M. 4.00 P. M. 6.15 P. M. 7.15 P. M.

Les Dimanches Départ des établis à 1 heure P. M. et tous les demi heures jusqu'à 5 h. p. m., pour le Couvent de Bellevue, Cimetière Belmont et Église Ste-Foye.

CAP-ROUGE Départ du Cap-Rouge à 8 1/2 a. m., arrive à Québec à 10 heures a. m.

A SILLERY Un omnibus partira de la Halle du marché Champlain, basse-ville, les Lundis, Mercredis, Jendis et Vendredis à 3 1/2 de l'après-midi.

SE-AMBROISE (Jeune-Lorette) Départ de Québec, tous les jours, (excepté le vendredi) à 4 heures p. m., de chez Ant. Blondeau, épicer, coin des rues de la Couronne et St-Valier, St-Roch.

CHATEAU RICHER Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicer, 111, rue du Pont, St-Roch. Départ du Château Richer à 6 1/2 heures du matin. Prix, aller et retour, 60 cts.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY Deux omnibus partiront du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, matin à 10 heures et à 1 1/2 heures.

DE QUÉBEC A ST-TITE DES CAPS La voiture transportant la maille pour St-Tite des Caps, prendra des passagers pour Sault Montmorency, Château Richer, Ange Gardien, Ste-Anne, St-Férol St-Joachim et St-Tite des Caps.

Ascenseurs Les lundis, mercredis, jendis et vendredis, de 7 heures du matin à 9.30 du soir.

Chars Urbains LIGNE DE LA RUE ST-JEAN Voyageant tous les jours de 8 h. du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du Courrier du Canada. Prix : 5 cents.

LIGNE DE ST-ROCH Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 h. du matin jusqu'à 9.25 h. du soir. Prix : 5 cents.

Arbres d'ornementation M. JOSEPH BOIVIN, de Saint-Ambroise, est déjà connu de nos lecteurs comme un éminent spécialiste d'une grande réputation.

LOUIS JOBIN, Statuaire COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON, QUARTIER MONTCALM, QUÉBEC

H. ERN & Co., 42, BYWATER ST., SHEFFIELD, Angleterre. Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

LIGNE ALLAN. LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE. Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des Mallets

Table listing ship names, destinations, and dates for the Allan Line, including NUMIDIAN, PARISIEN, SARDINIAN, etc.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal line.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Glasgow, Québec et Montréal line.

Table listing ship names, destinations, and dates for the Londres, Québec et Montréal line.

Maintenant en vente Au bureau du Courrier du Canada. HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé

Le Courrier du Canada. HISTOIRE DE LA Paroisse du Cap Santé. Par M. l'abbé F.-X. GATIEN. prix 50 centes

ELIXIR Préparé par les SEURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR. Cet elixir contient l'Élat soluble et assimilable tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre Fer Bravais.

CHEMIN DE FER DE Québec et Lac St-Jean Le et après le 6 JUIN 1887 les trains circuleront tous les jours (excepté les dimanches) pour et de la station du Palais, Québec, comme suit :

ALLANT AU NORD 6.35 A. M. Train mixte-tous les jours pour St-Raymond arrivant à 10.10 a. m.

ALLANT AU SUD 6.00 A. M. Train de la maille laissera la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.00 a. m.) pour Québec arrivant à 8.45 a. m.

CONDITIONS Le train de la maille se rencontre à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien à Lorette et à la station de Valcartier.

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC LE SOLIDE, FORT ET BIEN ÉQUIPPÉ STEAMER "MIRANICHI," Capt. A. BAQUET,

Le Miranichi partira de Québec mardi, le 1er novembre, à 2 h. p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.

TARIF DES ANNONCES Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

LEGER BROUSSEAU, Éditeur propriétaire, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, Québec. IMPRIMERIE ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU, Éditeur propriétaire, rue Buade, Haute-Ville, Québec.